

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE (FMD)

HISTORIQUE

La Faculté de médecine dentaire (FMD) de l'USJ joue un rôle significatif dans le secteur de la santé bucco-dentaire du pays, formant des professionnels dentaires compétents et de haute qualité depuis plus d'un siècle. Il s'agit d'une école dentaire privée à but non lucratif, l'une des trois écoles dentaires du Liban (les autres étant une école privée et une école soutenue par le gouvernement), située au cœur de Beyrouth. L'École dentaire, rattachée à la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth, a été créée en 1920. En janvier 1975, elle est devenue la Faculté de médecine dentaire. Initialement, les études à l'École dentaire étaient un programme de trois ans et l'espace clinique se trouvait dans un environnement de dix chaises pour les stages cliniques. L'École a adopté un cours de quatre ans en octobre 1936, et la clinique dentaire a fait l'objet de plusieurs extensions en 1957, 1960, 1963 et 1969. L'expansion et la rénovation se poursuivent à ce jour. Le régime des cinq années d'études fut appliqué à partir de 1967. Quant aux études post-universitaires, elles commencèrent en 1987 et sont actuellement en pleine expansion puisqu'elles regroupent 8 spécialités. À partir de l'année universitaire 2003-2004, la Faculté a adopté pour ses cursus le système européen de crédits transférables (ECTS). Un Doctorat d'université a aussi été instauré et la première promotion a été diplômée en 2007. Actuellement, le Centre de soins est équipé de 106 unités dentaires, en plus d'un centre de radiologie, d'un centre de chirurgie orale, d'une unité de laser et d'une unité d'urgence, de soins ponctuels et de traumatologie. De même, la Faculté comprend un laboratoire de recherche crânio-facial qui comporte cinq unités de recherche.

CENTRE DE SOINS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

Le Centre de soins de la Faculté de médecine dentaire existe depuis la création de celle-ci en 1920. Il constitue un centre d'application clinique de l'enseignement dispensé aux étudiants. Il est doté de 106 équipements dentaires répartis dans cinq salles couvrant toutes les disciplines odontologiques.

Il reçoit environ 3,500 nouveaux patients par an. Il offre, en plus des disciplines courantes, des possibilités de soins dans des services hautement spécialisés, notamment en endodontie, prothèse fixée, prothèse amovible, implantologie et services pour handicapés. En plus, la Faculté de médecine dentaire offre des soins dentaires sous anesthésie générale en milieu hospitalier.

Récemment, le Centre de soins a été doté de toutes les dernières technologies dans le domaine de la dentisterie digitale, virtuelle et de l'intelligence artificielle. Sous l'autorité directe du Doyen, il est administré par le délégué au Centre de soins, une commission composée d'enseignants de la Faculté (le Pr Paul BOULOS, le Dr Elie WASSEF, le Dr Pierre LAHOUD, le Dr Gabriel MENASSA), d'un directeur opérationnel ainsi que de 32 membres du personnel spécialisés

MISSION

La FMD s'aligne sur la vision, la mission et les valeurs de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth dans la perspective de la Vision 2025. La mission de la FMD est de « former des chirurgiens-dentistes hautement qualifiés, pleinement conscients de leurs responsabilités sociales et éthiques. Elle contribue également au développement de la profession et de son influence en articulant la recherche expérimentale et clinique, ainsi qu'en participant activement à l'avancement de la santé bucco-dentaire au niveau national. »

La FMD est également positionnée comme une référence nationale et régionale en matière de formation de dentistes de haut niveau reconnus pour leur excellence, leur éthique et leur conscience professionnelle, ainsi que leur engagement social à travers le développement de la recherche, la qualité de l'enseignement et le service à la communauté. Ce centre d'excellence occupe aujourd'hui, tout comme par le passé, une place centrale dans la mission de la Faculté. De plus, la FMD de l'USJ est le siège permanent de la Société des facultés dentaires arabes, et son doyen en est le secrétaire général permanent, démontrant le rôle de leader fort de la Faculté dans la région. Elle aspire à être reconnue comme un centre d'excellence dans l'éducation, la recherche, et la promotion de la santé bucco-dentaire non seulement au Liban, mais aussi dans la région du Moyen-Orient.

DIRECTION

Doyens honoraires

Elie ARAMOUNI, Antoine HOKAYEM, Joseph MAKZOUÉM, Nada BOU ABBOD NAAMAN

Doyen

Nada FARHAT MCHAYLEH

Conseil

Nada FARHAT MCHAYLEH, Joseph BASSIL, Amine ZOGHBY, Joseph BOU SERHAL, Carole ABI GHOSN, Cynthia KASSIS, Gabriel MENASSA, Samar ABOU JAOUDE, Roula HACHEM WASSEF, Hani TOHMÉ

Services

Dentisterie pédiatrique et communautaire, chirurgie orale, dentisterie restauratrice et esthétique, diagnostic et pathologie orale, endodontie, orthodontie, parodontologie, prothèse amovible, prothèse fixée, dentisterie digitale, virtuelle et de l'intelligence artificielle.

Délégués du Doyen

Pédagogie : Joseph BASSIL Centre de soins : Gabriel MENASSA

Recherche : Joseph BOU SERHAL

Assurance qualité : Jihad FAKHOURY

Achats : Paul BOULOS Ressources humaines : Pascale HABRE

Comités

Publication : Elie KHOURY

Formation continue : Ghassan YARED

ADMINISTRATION

Coordinateur administratif : Marie-Rose AKL-DAOUD

Assistante de direction : Souad HAJJ MOUSSA (EL) FEGHALY

Assistante de direction : Rita MOACDIEH

Coordinatrice des affaires comptables : Hala HOYEK (AL) SLIM

Assistante de direction : Pamela BEAINO

Directeur opérationnel du Centre de soins dentaires : Paulette KHOURY ABOU CHAAYA

Assistante aux affaires administratives : Nawal (EL) TURK

Chargée de support administratif : Rachelle ABDEL HADI

Chargée de support administratif - Centre de soins : Loulou PHILIPPE FRANCIS

Chargée de support administratif - Centre de soins : Mireille ABDALLAH

Chargée de support administratif - Centre de soins : Aline ABOU JAOUDE AOUN

Chargée de support administratif - Centre de soins : Lamis FARÈS BADR

Chargée de support administratif - Centre de soins : Hoda GHANEM NAMMOUR

Chargé de support administratif - Centre de soins : Ghada HABIB

Chargée de support administratif - Centre de soins : Leyla KHAZEN MERHEJ

Agent de propreté et d'hygiène : Pascale (EL) SAYAH) (EL) FÉGHALI

Agent de propreté et d'hygiène : Salwa (EL) HAJJ TANIOS

Agent de propreté et d'hygiène : Laure KIZANA ABI SAMRA

Agent de propreté et d'hygiène : Antoinette KLEIANY DAHER

Agent de propreté et d'hygiène : Amal TABET GHOMEID

Agent de service : Marie HABCHI KEYROUZ

Agent de stock : Liliane SAMAHA ATTAR

Agent de stock : Amale SKAFF

Préposée à la pharmacie : Souad HABCHI KEYROUZ

Préposée à la pharmacie : Roudaina WEHBÉ

Préposée à la stérilisation : Samira DIAB CHAHINE

Préposée à la pharmacie : Gretta AZAR TAHAN

Agent administratif : Nabiha RHAYEM (EL) KHAWAND

Magasinier : Georges (AL) AZZI

Technicien : Yacoub HASSOUN

Technicien de l'Unité digitale : Charbel MANSOUR

Technicien spécialisé - Team Lead : Elie ABDEL SALIB
Technicien spécialisé - Imagerie médicale : Marianne HADDAD HATEM

CORPS PROFESSORAL

Professeurs

Nada FARHAT MCHAYLEH, Joseph BOU SERHAL, Paul BOULOS, Elie ZÉBOUNI, Nada CHÉDID, Alfred NAAMAN, Nada BOU ABOUD NAAMAN, Joseph GHOURIL, Louis HARDAN, Carlos KHAIRALLAH, Carina MEHANNA ZOGHEIB, Jean-Claude ABOU CHÉDID

Professeurs associés

Joseph BASSIL, Carole CHAKAR, Maha DAOU, Jihad FAKHOURI, Pascale HABRE-HALLAGE, Issam KHALIL, Elie KHOURY, Christian MAKARY, Nadim MOKBEL, Ronald YOUNÈS, Amine ZOGHBY, Carla ZOGHEIB MOUBARAK

Maîtres de conférences

Carole ABI GHOSN YARED, Roula AKL, Samar BOU JAOUDE MEJAES, Karim CORBANI, Roula (EL) HACHEM WASSEF, Adib KASSIS, Cynthia KASSIS, Marlène KHOURY FREIHA, Wassim MANHAL, Gabriel MENASSA, Elie NASR, Faouzi RIACHI, Hani TOHMÉ

Professeurs de clinique

Georges ACHKAR, Philippe ARAMOUNI, Nahida ASSAF-KHOURY, Robert DACCACHE, Fadi (EL) RAHI, Hélène HADDAD, Robert HADDAD, Joseph HOBEICHE, Marc KALOUSTIAN, Charles KHOURY, Roland KMEID, Raëd LATTOUF, Lina MÉDAWAR, Nada OSTA, Habib RAHMÉ.

Chargés d'enseignement clinique

Richard ABOUD, Roy ABOU FADEL, Hadi AKL, Albert ARDO, Maria ATALLAH, Hanane BAROUD, Georges BOU JAOUDE, Maroun BOU KARAM, Colette BOUEIZ, Claude CHAANINE, Cynthia CHÉMALY ABILLAMA, Emile CHRABIEH, Sandra DAGHER, Camille HADDAD, Elie HAROUNY, Nicole HARRAK JABBOUR, Emilie HAYEK, Corine HINDI ABOU CHÉDID, Khalil KHARMA, Marwan KHOUDARY, Joe KHOURY, Pierre LAHOUD, Abdallah MANHAL, Marwan MANSOUR, Georges MATTA, Rania NASSAR (EL) TURK, André NICOLAS, Dany NOUJEIM, Jean-Michel SAADÉ, Michel SALAMEH, Rawad SAMARANI, Camille SAMNEH, Joyce TANNOUS, Elie WASSEF, Hyam WEHBÉ, Ralph ZARAZIR, Nagib ABOU HAMRA, Farah ANTAR, Joy ELIAN HAYEK, Claire HACHEM, Maria KHOURY, Amal MEHANNA

Chargés de stage clinique

Rayane ALAMEDDINE, Joseph ASSAF, Mayssam BACHACHA, Jalal (EL) CHEIKH, Nancy CHÉMALY, Amin CHOUWIRY, Sarah DABBAGH, Elie DAHER, Marc DAOU, Berte EID, Maroun GHALEB, Victor GHOURIL, Georgina GHOU, Elissa HADDAD, Wajih HAJJ, Christine HANNA, Tony HARB, Dany IRANI, Carla JABRE, Céline KAMEL, Cynthia KAMEL, Nadine KAMEL, Rahman KASSIR, Carla Maria KHAIRALLAH, Gina KHAZAAL, Nicole LAHOUD, Cindy MARKBAWI, Solange MEHANNA, Carole MOUSSA, Stéphanie MRAD, Iman OBEID, Hasna RIFAI, Christelle ROUHANA, Germain SFEIR, Marie-Louise SLIM, Ali YAGHI, Joseph ZAAROUR, Geneviève ZGHEIB

Moniteurs

Abir ABBAS, Rami ABOU KHALIL, Jenny ABOU NADER, Maysa ADHAMI, Farès AKL, Charbel ANKA, Nahla BADR, Joséphine BALAA, Nicolas KHOURY, Randa BASSIL, Kaissi BDELMAGIDE, Lyne BITAR, Nawale BOU FARHAT, Anthony BOU SABA, Patrick BOUNASSIF, Michel CHAHINE, Nour CHAPTINI, Melanie CHEHWAN, Andrea CHEMALY, Nancy CHEMALY, Elia DACCACHE, Fleurène DARAZE, Diana EID, Elias (EL) HACHEM, Hachimiah FAHS, Cyrille FREIHA, Nathalie GHALEB, Hasna GHALED, Joe HABIB, Dany HABR, Elissa HADDAD, Mario HADDAD, Farah HAIDAR, Carel HAJJ, Omar HASBINI, Amani HOUCHAIMI, Elie JABBOUR, Nathalie KABBANI, Nisrine KHONEISER

DIPLÔMES

- Diplôme de docteur en chirurgie dentaire
- Master de spécialisation en médecine dentaire, options :
 - Maladies et chirurgies bucco-dentaires – parodontologie
 - Maladies et chirurgies bucco-dentaires - chirurgie orale
 - Dentisterie pédiatrique
 - Endodontie
 - Orthodontie
 - Dentisterie esthétique et prothétique

- Diplôme universitaire en dentisterie pédiatrique
- Diplôme universitaire en endodontie clinique
- Diplôme universitaire en chirurgie implantaire avancée
- Diplôme universitaire en dentisterie restauratrice et esthétique
- Diplôme universitaire en implantologie orale
- Diplôme universitaire en occlusodontie
- Diplôme universitaire en pathologie orale
- Doctorat en sciences biologiques et matériaux du milieu buccal

DÉBOUCHÉS

Les dentistes diplômés de la Faculté de médecine dentaire de l'Université Saint Joseph de Beyrouth bénéficient de perspectives professionnelles diversifiées. Ils peuvent choisir de pratiquer en tant que cliniciens dans leur cabinet privé, devenir membres d'équipes dans une polyclinique ou s'orienter vers des postes au sein d'institutions privées de santé publique. Leur formation approfondie en sciences dentaires, associée à des compétences cliniques avancées acquises au cours de leurs études, les qualifie pour fournir des soins préventifs, diagnostiques et curatifs de haute qualité.

L'acquisition d'un master de spécialisation accroît considérablement les opportunités professionnelles. Cette expertise complémentaire offre une voie vers des domaines plus spécialisés de la dentisterie tels que l'orthodontie, la chirurgie orale, l'endodontie, la parodontologie, la dentisterie esthétique. Ces spécialisations peuvent ouvrir des portes supplémentaires, non seulement au Liban, mais aussi dans les pays arabes, où la demande de professionnels de la santé bucco-dentaire hautement qualifiés est en constante croissance, le dentiste diplômé de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth est bien positionné pour répondre aux besoins de la population et contribuer à l'amélioration de la santé bucco-dentaire dans la région.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité sont calculés en fonction du programme et du nombre de crédits.

Pour l'année universitaire 2023-2024, les frais de scolarité sont les suivants :

- Diplôme de docteur en chirurgie dentaire : 294 crédits obligatoires X (220 \$ et 5.275.000 LBP) = 64.680 \$ et 1.550.850.000 LBP + 6 crédits optionnels X (110 \$ et 2.640.000 LBP) = 660 \$ et 15.840.000 LBP. Total : 1.566.690.000 LBP + 65.340 \$
- Master de spécialisation en médecine dentaire, option : dentisterie esthétique et prothétique : 124 crédits X 340 \$ = 42.160 \$
- Master de spécialisation en médecine dentaire, option : orthodontie : 124 crédits X 340 \$ = 42.160 \$
- Master de spécialisation en médecine dentaire, option : dentisterie pédiatrique : 120 crédits X 340 \$ = 40.800 \$
- Master de spécialisation en médecine dentaire, option : endodontie : 120 crédits X 340 \$ = 40.800 \$
- Master de spécialisation en médecine dentaire, option : chirurgie orale : 120 crédits X 340 \$ = 40.800 \$
- Master de spécialisation en médecine dentaire, option : parodontologie : 120 crédits X 340 \$ = 40.800 \$
- Diplôme universitaire en endodontie clinique : 16 crédits X 255 \$ = 4.080 \$
- Diplôme universitaire en dentisterie pédiatrique : 12 crédits X 255 \$ = 3.060 \$
- Diplôme universitaire en chirurgie implantaire avancée : 12 crédits X 255 \$ = 3.060 \$
- Diplôme universitaire en dentisterie restauratrice et esthétique : 12 crédits X 255 \$ = 3.060 \$
- Diplôme universitaire en occlusodontie : 12 crédits X 255 \$ = 3.060 \$
- Diplôme universitaire en pathologie orale : 12 crédits X 255 \$ = 3.060 \$
- Diplôme universitaire en implantologie orale : 21 crédits X 340 \$ = 7.140 \$
- Doctorat en sciences biologiques et matériaux du milieu buccal : 180 crédits X 108 \$ = 19.440 \$

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le cursus de docteur en chirurgie dentaire est un cursus de 300 crédits. Il s'étend sur 10 semestres et comprend des cours théoriques, des travaux pratiques et pré-cliniques, des stages cliniques intra-muros ainsi que des soins dentaires communautaires extra-muros. L'admission en première année (semestre 1) se fait par le biais d'un concours ouvert aux titulaires du baccalauréat libanais ou d'un diplôme équivalent, conditionné par la réussite au test de langue française. Les études se concluent par l'obtention d'un diplôme de docteur en chirurgie dentaire.



Conditions de validation des crédits

L'étudiant valide les crédits qui lui sont attribués s'il obtient la note de 12/20 pour les unités d'enseignements théoriques, pré-cliniques et cliniques. Celui qui n'obtient pas la note de 12/20 à une unité d'enseignement a droit à un examen de rattrapage. Si, après cet examen, la note reste inférieure à 12/20, l'étudiant peut la représenter au cours des deux semestres de l'année académique régulière suivante. L'étudiant a le droit de présenter une unité d'enseignement quatre fois uniquement. S'il échoue à quatre reprises, il est exclu du cursus. La Faculté accorde normalement une période minimale de deux semaines entre la parution officielle des résultats d'examens et la date de l'examen de rattrapage.

L'étudiant qui, à la fin de l'année universitaire, n'a pas validé 5 crédits ou 3 unités d'enseignement, est amené à rester dans la même année et à reprendre les crédits non validés avec la promotion qui suit. Pendant cette période supplémentaire, l'étudiant peut prendre des crédits de l'année suivante, tout en respectant une limite maximale de 20 crédits par semestre.

Examen de synthèse de fin de cursus

À partir d'une date préétablie au début du 9^e semestre, les étudiants présentent un examen de synthèse comprenant une épreuve orale devant un jury de professeurs, et à la fin du 10^e semestre, une épreuve écrite de type QCM. Ces épreuves portent sur l'ensemble des connaissances acquises durant le cursus. L'étudiant qui échoue à l'examen de synthèse doit le reprendre à une date fixée par la Faculté. En cas d'un second échec, l'étudiant n'obtient pas le diplôme ; le jury peut lui accorder une dernière chance au cours du premier semestre de l'année suivante. Les étudiants présentent également un projet de diplôme sous forme de mémoire devant un jury ad hoc désigné par le Doyen. La validation de ce projet est obligatoire pour l'obtention du diplôme. En cas de non-validation du projet de diplôme, le jury peut accorder un semestre supplémentaire l'année suivante pour le représenter.

Absences aux matières théoriques et aux séances pré-cliniques et cliniques

Pour les matières théoriques, un taux d'absence non justifié supérieur à 30% empêche l'étudiant de passer l'examen ou de valider ses résultats. Pour les matières pré-cliniques et cliniques, toute absence non justifiée entraîne également l'interdiction de passer l'examen ou de valider les résultats. Il revient au Doyen de valider la justification des absences. Dans tous les cas, le nombre minimal de cas et de séances requis doit être respecté, sinon l'étudiant ne peut valider ses évaluations pré-cliniques et cliniques.

